



ART et POÉSIE



SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE (S.P.A.F.)

Palmarès 2023 des Grands Prix Internationaux de Poésie

GRANDS PRIX ACCORDÉS SANS CANDIDATURE PRÉALABLE

Grand Prix International de Poésie

Sur proposition du Jury des Grands Prix poétiques, à l'unanimité de ses Membres, et sur décision du Président et du Conseil d'Administration de la SPAF, ce prix est attribué en 2023 à :

Nadine NAJMAN **Poète, Romancière**

Nadine NAJMAN, a quitté dorénavant sa Champagne natale pour vivre en bord de mer, en Normandie. Authentiquement internationale, sa vie consacrée à l'écriture l'a conduite jusqu'à New York où elle reçut en 1995 la Médaille du siège des Nations Unies. Époque marquée par son sonnet "*Un homme*" écrit en pensant à l'un de ces "soldats de la paix". Sur l'invitation de Kofi Annan, Nadine Najman a lu ce poème à l'assemblée du Département des opérations de maintien de la paix, le 4 octobre 1995, premier jour de la visite du pape Jean-Paul II et veille de son discours à l'ONU. Ce poème a été traduit en plusieurs langues, notamment en anglais par l'écrivain et homme politique Shashi Tharoor (à l'époque bras droit de Kofi Annan) et en allemand par le général Manfred Eisele.

De retour à Reims fin 1998, Nadine NAJMAN poursuit sa vie littéraire en publiant notamment des romans policiers, nouvelles fantastiques et poésies. Elle est récompensée par sa nomination au grade de Chevalier des Arts et des Lettres en 1998 mais déjà en 1995, son recueil "*Le calice jusqu'à la lie*" reçoit le prix Théophile Gautier de l'Académie Française.

PRIX 2023 DÉCERNÉS SUR CANDIDATURE

Sauf stipulation contraire, les lauréats se verront remettre un diplôme et une médaille.

Grand Prix de Poésie « Wilfrid Lucas »

(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) pour son recueil « Terre-Estre »
- **Premier Prix :**
M. Armand BEMER (57530 Bazoncourt) pour son recueil « Les vieilles pierres sont vivantes »
- **Deuxième Prix :**
M. Yvan-Didier BARBIAT (34400 Lunel) pour son recueil « Des chansons et des rimes »
- **Troisième Prix :**
Mme Marine ROSE (74410 Saint-Jorioz) pour son recueil « Un songe dans la pierre ».

Grand Prix de Poésie « Jenny Alpha et Noël-Henri Villard »

(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
Mme Frédérique RAMOS (91210 Draveil) pour son recueil « Les secrets des boîtes »
- **Premier Prix :**
Mme Audrey DUMONT (21000 Dijon) pour son recueil « Ce qui palpite »
- **Deuxième Prix ex aequo:**
Mme Loriane DREAN (29000 Quimper) pour son recueil « Références, révérences »
M. Marc NIEUWJAER (59188 Villers-en-Cauchies) pour son recueil « Dans les bras d'un sourire »
- **Troisième Prix**
M. Éric BEN CHIMOL (13124 Peypin) pour son recueil « Archipels poétiques ».

Grand Prix de Poésie « Art & Poésie »

(Le lauréat verra son tapuscrit édité par "Art & Poésie" et en recevra 75 exemplaires gratuitement - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
M. Yves ROUSSEAU (49100 Angers) pour son recueil « Couronne inachevée »
- **Premier Prix :**
M. Guy TIERCELIN (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son recueil « Prière du matin »
- **Deuxième Prix :**
M. Paul BOISSELEAU (85140 Saint-Martin-des-Noyers) pour son recueil « Le temps »
- **Troisième Prix ex aequo :**
M. Éric BEN CHIMOL (13124 Peypin) pour son recueil « Au creux des tragédies »
M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) pour son recueil « Humains face à face... ».

Grand Prix de Poésie « Luc Vuagnat »

Ce prix fondé par Madame Yvette VUAGNAT et ses beaux-frères, Messieurs Marc et Pierre VUAGNAT, doté en mémoire de son mari, **Luc VUAGNAT**, artiste peintre et poète suisse Grand Prix International de la S.P.A.F. en 1991, couronne un recueil édité et paru dans les cinq (5) années précédant le prix. Tous les sujets et formes sont admis. Les ouvrages soumis au jury ne pourront pas avoir été présentés antérieurement pour ce prix.

Le montant du prix est fixé à 2000 CHF (environ 1800 €) pour le Grand Prix.

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats suivants.

- **Grand Prix :**
M. Patrick DEVAUX (1330 Rixensart Belgique) pour son recueil « Le temps appris »
- **Premier Prix :**
Mme Marie-Christine GUIDON (92800 Puteaux) pour son recueil « Poésie nomade »
- **Deuxième Prix :**
Mme Laurence CHAUDOUET (77300 Fontainebleau) pour son recueil « La présence de l'aube »
- **Troisième Prix :**
M. Pierre YERLÈS (1170 Bruxelles Belgique) pour son recueil « Élégies paisibles ».

Grand Prix de poésie « Marie-Thérèse Tavel de Ravet »

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats

- **Grand Prix :**
Mme Magali BRETON (77350 Boissise-la-Bertrand) pour son poème « Des poèmes d'amour »
- **Premier Prix :**
M. Guy TIERCELIN (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son poème « Ô mon amour »
- **Deuxième Prix :**
M. Paul BOISSELEAU (85140 Saint-Martin-des-Noyers) pour son poème « L'amour »
- **Troisième Prix ex aequo :**
M. Jean HAVEL (57660 Diffembach-lès-Hellimer) pour son poème « Le premier pas »
M. Dominique SIMONET (72200 La Flèche) pour son poème « Amours de rêve ».

Grand Prix de poésie « Mario Rigault »

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.

- **Grand Prix :**
M. Dominique SIMONET (72200 La Flèche) pour son poème « La Loire en son jardin »
- **Premier Prix :**
M. Yves ROUSSEAU (49100 Angers) pour son poème « Fleuve de renaissance »
- **Deuxième Prix :**
M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) pour son poème « Aux anciens mineurs »
- **Troisième Prix ex aequo :**
M. Fadil MANCE (14200 Hérouville-Saint-Clair) pour son poème « Slat Al Fassiyine »
M. Jean MORAISIN (59553 Cuincy) pour son poème « Terre du Nord »
M. Guy TIERCELIN (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son poème « Ma Croix ».

Grand Prix de Poésie « Gérard Laglenne »

Ce prix est dorénavant doté d'un chèque de 100 € par la SPAF à la mémoire du poète Gérard LAGLENNE, créateur de la Gérardine, Grand Prix International de Poésie 2018. Il couronne un ensemble de deux (2) poèmes, inédits - sujet libre - formes fixes - dont une « Gérardine » - l'autre forme fixe au choix. Prosodie strictement classique, cela va de soi.

- Lauréat unique-

Grand Prix :

M. Philippe PAUTHONIER (76600 Le Havre) - le Jury ayant particulièrement remarqué sa Gérardine « Qu'aurai-je retenu ? ».

Grand Prix de Poésie du Jury :

Dans ce prix, les candidats bénéficient d'un retour de lecture du Jury. Le succès de ce prix et la qualité des contributions aboutissent à un palmarès très serré.

- **Grand Prix :**

M. Didier BOUROTTE (75018 Paris) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Pourquoi ? »

- **Premier Prix ex aequo :**

M. Yves ROUSSEAU (49100 Angers) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Tourne la roue de l'existence »

M. Dominique SIMONET (72200 La Flèche) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Aux sources de la sagesse »

- **Deuxième Prix ex aequo :**

M. Yvan-Didier BARBIAT (34400 Lunel) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Dans les marais salants »

Mme Monique BENARD (58400 La Charité-sur-Loire) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Pourparlers »

M. Jean HAVEL (57660 Diffembach-lès-Hellimer) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « C'est le bouquet »

M. Philippe PAUTHONIER (76600 Le Havre) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Le poulbot artiste »

- **Troisième Prix ex aequo :**

Mme Audrey DUMONT (21000 Dijon) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Quête »

Mme Soazig KERDAFFREC (38140 Rives-sur-Fure) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Espace protégé »

M. Christian PIOCHE (57070 Metz) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « L'amoureux ».

M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « À la recherche d'un temps perdu ».

Par ailleurs, le Jury décerne une **Mention d'Honneur** aux candidats suivants (par ordre alphabétique) :

- M. François-Xavier BONNET** (44410 La Chapelle-des-Marais) pour son poème « Venue de nulle part... »
- M. Bernard BÖSIGER** (30100 Alès) pour son poème « Le clown Jacinthe »
- Mme Viviane BREGAND** (57310 Bousse) pour son poème « Peindre la vie »
- Mme Marie-Claude CHANEY** (58400 La Charité-sur-Loire) pour son poème « Complainte de la fiancée du marinier »
- Mme Émilienne CONREUX HERBETH** (67260 Keskastel) pour son poème « Racines »
- Mme Loriane DREAN** (29000 Quimper) pour son poème « Sentiments funestes »
- M. Alain FLEITOUR** (56000 Vannes) pour son poème « Je mène une vie de chien »
- Mme P. Laurence GAILLARD** (92130 Issy-les-Moulineaux) pour son poème « Regard »
- M. Adrien GARCIA** (91400 Gometz-la-Ville) pour son poème « L'eau n'interpelle pas les poissons »
- M. Roland GIRAULT** (75012 Paris) pour son poème « Le train ou le temps qui passe »
- M. Rémi GODET** (37230 Fondettes) pour son poème « Offenbach et Maupassant »
- Mme Chris GROLLEAU BRAIBANT** (57220 Boulay) pour son poème « Il travaille »
- Mme Dominique GUÉDON** (53400 Livré-la-Touche) pour son poème « L'espace d'une vie »
- Mme Doina GURITA** (707566 Iasi Roumanie) pour son poème « Lui Nichita »
- M. Olivier HENRY** (92130 Issy-les-Moulineaux) pour son poème « Trésor »
- Mme Sarah ISTVAN** (13100 Aix-en-Provence) pour son poème « Une larme sous la pluie »
- M. Francis LESCARRET** (75013 Paris) pour son poème « Le Pêcheur »
- M. Fadil MANCE** (14200 Hérouville-Saint-Clair) pour son poème « Le mot de passe »
- M. Florent MARTIGNÉ** (58240 Chantenay-Saint-Imbert) pour son poème « Morphème »
- M. Michel MASSIT** (38610 Venon) pour son poème « Après la fin »
- M. Patrick MATHELIE GUINLET** (97232 Le Lamentin) pour son poème « Voyageurs »
- Mme Sarita MENDEZ** (31270 Villeneuve Tolosane) pour son poème « Dans ma maison »
- Mme Marie-Aimée MOURGUES** (34270 Les Matelles) pour son poème « Prière dans le désert de l'abandon »
- Mme Silvia POLIDORI** (8300 Knokke-Heist Belgique) pour son poème « Mousse de champagne »
- M. Bernard POUILLAIN** (34070 Montpellier) pour son poème « Songes »
- Mme Arlette PROUST ABBES** (86000 Poitiers) pour son poème « Le, La »
- Mme Karine RAFFIN AVANI** (38140 Apprieu) pour son poème « Ö temps suspendu »
- Mme Christiane RENARD GOTHIE** (69007 Lyon) pour son poème « Les fruits du firmament »
- Mme Annick RIOUX** (26250 Livron-sur-Drôme) pour son poème « Bonheurs »
- Mme Stéphanie ROBERT** (42600 Essertines-en-Châtelneuf) pour son poème « Compagnon d'instant présents »
- M. Gael SCHMIDT** (74410 Saint-Jorioz) pour son poème « La danseuse de Kharkiv »
- M. Guy TIERCELIN** (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son poème « Retro 22 - Credo 23 »
- M. Patrick VALLÉE** (97280 le Vauclin) pour son poème « Les enfants »
- M. Pierre YERLÈS** (1170 Bruxelles Belgique) pour son poème « Lovée ».

Le retour de lecture du jury figurera au verso de chaque diplôme.

Grand Prix Georges CHELON de la Chanson poétique

Ce prix créé récompense un texte mis en musique, la priorité dans l'évaluation revenant à l'expression poétique de ce texte - *Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.*

- **Grand Prix :**
M. Guillaume DAUVIN (54200 Toul) pour sa chanson « Univers Sale » dont il est l'auteur, compositeur, interprète
- **Premier Prix :**
M. Thierry SCHMALTZ (57590 Delme) pour sa chanson « Tends-moi la main » dont il est l'auteur, la musique étant de **Pierre SERRUYA** et l'interprétation de **Jack SAUTI**
- **Deuxième Prix :**
M. Rémi GODET (37230 Fondettes) pour sa chanson « Des astres lumineux » mise en musique et interprétée par Michel **CAÇAO**
- **Troisième Prix :**
Mme Marie-Chantal THIS (37000 Tours) pour sa chanson « Photographies » mise en musique et interprétée par Michel **CAÇAO**.

Grand Prix spécial de la SPAF

Ce prix est consacré en 2023 à un ouvrage de poésie illustrée, calligrammes, acrostiches, inédit ou publié dans les cinq (5) années précédant le concours.

Le lauréat plébiscité par l'ensemble du Jury recevra un chèque de 100,00 € - *Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats* suivants.

- **Grand Prix :**
M. Georges MECKLER (63140 Châtel-Guyon) pour son recueil « La minuscule voix »
- **Premier Prix :**
Mme Sylvie PETIT (54510 Tomblaine) pour son recueil « Les Mots sont des danseurs de cordes »
- **Deuxième Prix :**
Mme Marie-Christine GUIDON (92800 Puteaux) pour son recueil « Brisures d'infini »
- **Troisième Prix :**
M. Armand BEMER (57530 Bazoncourt) pour son recueil « Les vieilles pierres sont vivantes ».

Nous rappelons aux lauréats des **Grands Prix et Premiers Prix** qu'ils sont autorisés à ceindre les œuvres primées d'une des deux bandes suivantes indiquant :

soit : « **Grand Prix** (indiquer le titre du prix) **2023 de la S.P.A.F.** »

soit : « **Premier Prix** (indiquer le titre du prix) **2023 de la S.P.A.F.** ».

Le Président et le Conseil d'Administration de la S.P.A.F. ainsi que les Membres du Jury des Grands Prix de Poésie félicitent chaleureusement l'ensemble des lauréats 2023 et remercient l'ensemble des candidats pour leur participation.

Ils leur fixent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles joutes poétiques et l'établissement d'un nouveau palmarès car comme le dit Jean COCTEAU cher à la S.P.A.F. :

« Le poète se souvient de l'avenir ».